



**DECISION N°12-2026 –
REALISATION D'ETUDES GEOTECHNIQUES
A CHAZELLES SUR LYON - CHEMIN DE LA FONT RIVAUD**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-8,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu la délibération n°2024.002.11.12 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est, et son annexe, en date du 12 novembre 2024 qui définit l'intérêt communautaire,

Considérant la nécessité de réaliser des études géotechniques sur le Chemin de la Font Rivaud, voie d'accès à la déchetterie de Chazelles-sur-Lyon suite à l'affaissement de la chaussée,

Considérant la proposition technique et financière de la société SIC INFRA 42, dont le siège social est à Saint-Héand (42570), 9 Rue Jacques Prévert, pour un montant hors taxes de 14 998,50 € HT, soit 17 998,20 € TTC,

Considérant que le seuil des 216 000,00 € en-dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer le devis de la société SIC INFRA 42, dont le siège social est à Saint-Héand (42570), 9 Rue Jacques Prévert, quant à la réalisation des études géotechniques sur le Chemin de la Font Rivaud, voie d'accès à la déchetterie de Chazelles-sur-Lyon, pour un montant hors taxes de 14 998,50 € HT, soit 17 998,20 € TTC, et de passer commande.

ARTICLE 2

Dire que les crédits sont prévus au budget.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 22/01/2026

Le Président,
Pierre VERICEL

Communauté de Communes
de Forez-Est
6 Place Paul Larue BP13
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260122-122026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2026